

## CONVOCATIONS

---

### ASSEMBLÉES D'OBLIGATAIRES OU DE PORTEURS DE TITRES D'EMPRUNT

#### NETBOOSTER

Société anonyme au capital de 1 071 998,80 €.  
Siège social : 11, rue Dieu, 75010 Paris.  
418 267 704 R.C.S. Paris.

#### Assemblée générale des titulaires d'obligations convertibles (Code Isin FR0010452128) du 20 février 2012

#### Avis de convocation à l'assemblée

Les titulaires d'obligations convertibles de la Société attribuées par décision du conseil d'administration du 14 mars 2007, agissant sur délégation de compétence de l'assemblée générale tenue le 12 mars 2007 (Code Isin FR0010452128) sont convoqués en assemblée générale le lundi 20 février 2012 à 18 heures, dans les bureaux de Lerins Avocats AARPI, 64, rue la Boétie, 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de BNP PARIBAS PRIVATE EQUITY en qualité de représentant titulaire et de AXA INVESTMENT MANAGERS PRIVATE EQUITY EUROPE en qualité de représentant suppléant de la masse de porteurs d'obligations convertibles (Code Isin FR0010452128) (ci-après les obligations) jusqu'au 30 juin 2012 ;
- Nomination de Monsieur Antoine DESPLANQUES en qualité de représentant titulaire et de Monsieur Bruno GAHERI en qualité de représentant suppléant de la masse de porteurs d'obligations à compter du 1er juillet 2012 ;
- Modification des termes du contrat d'émission des obligations ;
- Pouvoirs au représentant de la masse.

---

L'assemblée se compose de tous les titulaires d'obligations convertibles de la Société attribués par décision du conseil d'administration en date du 14 mars 2007, agissant sur délégation de compétence de l'assemblée générale tenue le 12 mars 2007 (Code Isin FR0010452128) quel que soit le nombre d'obligations convertibles qu'ils possèdent.

Seuls pourront participer à l'assemblée générale, les titulaires d'obligations convertibles justifiant de l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour leur compte au troisième (3ème) jour ouvré précédant l'assemblée (soit le 15 février 2012) à zéro heure, heure de Paris :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Pour pouvoir participer à l'assemblée, cette attestation de participation doit être transmise à la Société Générale, Service des assemblées, 32, rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3 en vue d'obtenir une carte d'admission ou présentée le jour de l'assemblée par le porteur d'obligations convertibles qui n'a pas reçu sa carte d'admission.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les titulaires d'obligations convertibles peuvent choisir entre l'une des formules suivantes :

- a) Donner une procuration à la personne de leur choix ;
- b) Voter par correspondance.

Les titulaires d'obligations convertibles peuvent demander par écrit à la Société Générale, Service des assemblées, 32, rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3 de leur adresser ledit formulaire. Il sera fait droit aux demandes reçues au plus tard six (6) jours avant la date de l'Assemblée.

Ce formulaire devra être renvoyé, accompagné pour les titulaires d'obligations convertibles au porteur de leur attestation de participation, de telle façon que les services de la Société Générale, Service des assemblées, 32, rue du Champ de Tir, BP 81236, 44312 Nantes Cedex 3 le reçoivent au plus tard trois (3) jours avant la tenue de l'assemblée.

*Le conseil d'administration.*